

# Septembre

Mairie de  
**BOESENBIESEN**

22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN



**Tél. 09 75 66 75 48**

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h

## PISCINE AQUARIED

**Attention !** La piscine Aquaried de Marckolsheim fermera ses portes pour vidange

**du lundi 1er au dimanche  
14 septembre 2014 inclus**

## REVISION ELECTORALE 2014/2015

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen, vous êtes majeurs ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent et ce avant le 31/12/2014.

**A TOUS LES CONCERNES,  
MERCİ DE NE PAS ATTENDRE  
LE 31 DECEMBRE 2014 POUR  
FAIRE VOS DEMARCHES  
ELECTORALES !**



# NOTE D'INFORMATIONS

## COURSE DE MOTOS ANCIENNES

Le Moto-Club du Ried organise la traditionnelle course de motos anciennes le

**20 ET 21 SEPTEMBRE 2014**



- **Samedi** : dès 13h essais

- **Dimanche** : de 8h à 19h course motos. Durant la journée démonstration de cyclomoteurs, vespa, solex et super motard. Restauration possible à la salle socioculturelle ou au parc coureur.

L'itinéraire reste identique à savoir : rue Schmittlach et la partie nord de la rue Principale (de SCHWOEHRER François à BRAUN Laurent).

**La circulation de véhicules, autres que les motos inscrites à la course, et de piétons ainsi que le stationnement seront interdits le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 7h30 à 20h dans la rue Schmittlach et la rue Principale (partie Nord).**

**Toutefois, il vous sera possible de circuler entre les différentes séries uniquement sur ordre des commissaires de course.**

**Par ailleurs, le Moto Club du Ried mettra en place un rubalise devant vos propriétés (portail) afin de signaler le danger.**

Vu l'ampleur de la manifestation et sa potentielle dangerosité, nous vous demandons **d'appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité et de ne pas circuler sur l'itinéraire de la course.**

**Pour une bonne organisation de cette course, merci de respecter ces consignes.**

*Les associations locales comptent sur votre soutien durant tout le week-end.*

## FERMETURE MAIRIE

**Le secrétariat de mairie sera fermé  
du 15 septembre au 05 octobre 2014 inclus**

*Les permanences reprendront normalement le lundi 06 octobre.*

En cas d'urgence, veuillez vous adresser :

- ⇒ **au Maire** (Jean-Blaise LOOS 03.88.85.36.53)
- ⇒ **aux adjoints** (KEUSCH Jean-Jacques 03.88.85.37.51 - LAUFFENBURGER Mathieu 03.88.85.02.18)



## RAPPEL DES REGLES EN MATIERE D'URBANISME

Nous avons dernièrement constaté que certains projets ont été réalisés sans demande préalable à la mairie. Nous tenons à vous rappeler que cette formalité s'impose à tous.

Nous souhaitons vous indiquer pour mémoire les principes généraux. Il existe en effet certains travaux, en raison de leur nature ou de leur importance qui ne sont soumis à aucune autorisation comme par exemple la démolition totale de bâtiment, les surfaces inférieures à 2 m<sup>2</sup> ou les clôtures. Concernant ce dernier point, veuillez à vous renseigner en mairie pour savoir si un règlement de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction.

**En revanche les travaux de construction** (*maison, abri de jardin, piscine, véranda...*) **ou de modification** (*extension, ravalement de façade, création/suppression d'ouverture, démolition partielle avec reconstruction...*) **doivent OBLIGATOIREMENT être soumis à autorisation.**

En fonction des surfaces créées et des travaux réalisés, il convient de déposer les documents suivants en mairie :

- **déclaration préalable** : création d'une surface entre 2 et 20 m<sup>2</sup>, piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m<sup>2</sup> non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de haut, ravalement de façade, division foncière...
- **Permis de construire** : création d'une surface de plus de 20 m<sup>2</sup>, piscine dont la couverture fait plus de 1,80 m de haut, lotissement...

=> **Tous les documents cerfa relatifs à ces demandes sont disponibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**Les travaux pourront démarrer uniquement après obtention de l'accord.** Pensez par ailleurs à afficher l'autorisation de façon à ce qu'elle soit visible de la voie publique.

Une déclaration d'ouverture et d'achèvement des travaux est également à compléter par le demandeur et à remettre en mairie.

**Des sanctions** (art. L480 du Code de l'Urbanisme) **sont prévus en cas de non respect de ces règles.**

Nous demandons à chacun de faire preuve de bonne foi et de bien vouloir respecter la réglementation en vigueur. Et ce afin d'éviter les relances qui entraînent des désagréments autant pour la mairie que pour les habitants.

**En cas de doute n'hésitez pas à contacter la mairie au 09 75 66 75 48 ou la DDT à Sélestat au 03 88 85 07 90.**

Merci pour votre compréhension

## ASSOCIATION GYM DU GRAND RIED

Pour la rentrée 2014, Anaïs vous propose un panel de cours pour garder la forme au travers d'enchaînements cardiovasculaires et renforcements musculaires.

Tout au long de l'année, vous pourrez participer aux séances de Gym Tonic, de Step mais également de Marche Nordique pour bouger à votre rythme, en évaluant ses performances, et ceci dans une ambiance conviviale.

### PROGRAMME 2014

BOESENBIESEN au dessus de l'école :

- Les lundis de 20h30 à 21h30 – **Cours de Gym Tonic**

HESSENHEIM dans la salle polyvalente :

- Les mardis de 19h00 à 20h00 – **Cours de Step**
- Les mercredis de 19h00 à 20h00 – **Cours de Gym Tonic**

SCHOENAU dans la salle sous l'école :

- Les mercredis de 20h30 à 21h30 – **Cours de Gym Tonic**
- Les dimanches en semaines paires de 9h00 à 11h00 – **Marche Nordique** départ à la mairie

SCHWOBSHEIM dans la salle polyvalente :

- Les mercredis de 20h30 à 21h30 => **1 semaine step , 1 semaine zumba**



**1<sup>er</sup> cours : mardi le 9 septembre 2014**

Renseignements & Inscription : [www.associationgymdugrandried.over-blog.com](http://www.associationgymdugrandried.over-blog.com)